

## Communiqué de presse

Toulouse, le 22 avril 2015

---

# Le CHU de Toulouse et le CNES confient au MEDES la gestion des incitations financières des essais cliniques industriels.

L'Assemblée générale extraordinaire du MEDES - Institut de Médecine et de Physiologie Spatiales - qui s'est tenue le 10 avril 2015 a consacré la nouvelle mission du MEDES relative à la gestion des incitations financières pour le compte des investigateurs.

Le CHU de Toulouse s'est associé à son partenaire historique dont il est membre, aux côtés notamment du CNES (Centre National d'Études Spatiales), pour offrir aux investigateurs une souplesse recherchée dans l'utilisation des incitations financières perçues dans le cadre de leur activité de recherche clinique industrielle pour le développement des médicaments ou des dispositifs médicaux.

L'instruction du 17 juin 2014 relative au contrat unique des essais cliniques industriels – que l'article 37 du projet de loi de santé devrait asseoir – ouvre la possibilité de reverser les incitations financières (ex-honoraires) soit à l'établissement soit à un groupement dont il est membre. Les investigateurs du CHU ont désormais l'opportunité de se tourner vers le MEDES – structure de droit privé à but non lucratif – pour utiliser simplement et rapidement les incitations financières dans le cadre de leurs projets de recherche (déplacements, formations, équipements, prestations, ...). Le CHU demeure leur interlocuteur privilégié lorsque les incitations financières sont destinées à recruter du personnel. En tant que structure de droit privé, réactive et pourvoyeuse de nombreuses autres prestations, le MEDES offrira aux investigateurs toute la souplesse recherchée dans l'utilisation de ces fonds et ancrera la dimension de recherche clinique du groupement.

Une période d'expérimentation d'un an est ouverte. Elle conduit le CHU et le MEDES à mettre en place un point de contact unique pour expliciter le dispositif aux investigateurs et orienter les demandes, soit vers le CHU, soit vers le MEDES. Un comité de pilotage composé du CHU, du MEDES et d'un représentant médical suivra et évaluera le dispositif afin de l'adapter au mieux aux demandes reçues.

### Contacts presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**  
Dominique Soulié – tél. : 05 61 77 83 49 – mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : [soulie.d@chu-toulouse.fr](mailto:soulie.d@chu-toulouse.fr)
- **CNES, SERVICE PRESSE,**  
Julien Watelet – mobile : 06 88 06 11 48 – courriel : [julien.watelet@cnes.fr](mailto:julien.watelet@cnes.fr)
- **MEDES,**  
Marine Bernat – tél. 05 34 31 96 10 – courriel : [marine.bernat@medes.fr](mailto:marine.bernat@medes.fr)